



Charte de coopération du Baromètre du développement durable et solidaire

Association(s) locale(s) ou collectif associatif partenaires de Cohérence pour le baromètre du développement durable :

- **Soucieuses** de promouvoir et de mettre en oeuvre sur le territoire local des pratiques s'inspirant du développement durable « satisfaire les besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à satisfaire les leurs » ;
- **Conscientes** qu'une démarche d'engagement vers un développement durable et solidaire doit se mettre nécessairement en œuvre dans un esprit de dialogue, de compréhension mutuelle et de participation du plus grand nombre ;
- **Déterminées** à impulser une véritable démocratie participative au sein de nos territoires.

Nous entendons utiliser le « baromètre du développement durable » développé par le Réseau Cohérence afin d'impulser le changement vers un développement durable et solidaire sur notre territoire.

Il s'agit au moyen de ce questionnaire de susciter de nouveaux comportements en faveur du développement durable et d'engager par l'échange et le dialogue, la co-construction d'un projet de développement durable et solidaire à l'échelle communale ou inter-communale. Une des conditions fondamentales sera de créer, une culture commune du développement durable par une éducation populaire.

Nous sommes conscients que ce projet s'inscrit sur le long terme.

Cette démarche éthique et participative implique la recherche d'un consensus par le dépassement des clivages et des corporatismes de toute nature et l'engagement de nombreuses actions de formation et d'échange.

Concernant la création du baromètre local

Nous nous engageons à :

- Créer une plate-forme associative territoriale soutenant la démarche du baromètre. Cette plate-forme est ouverte à toutes les associations se reconnaissant dans la charte du baromètre ;
- Élaborer le questionnaire dans une logique de co-construction avec le plus grand nombre de représentants du monde associatif et acteur-clés faisant preuve d'une expertise dans leur domaine d'action sur la région. Ces mêmes acteurs s'engagent à ne censurer aucune question ;
- Adapter le questionnaire au contexte économique, culturel et environnemental du territoire concerné ;
- Respecter la déclinaison du questionnaire en 4 thématiques (environnement, économie, solidarités, citoyenneté) ;
- Répondre à l'exigence du volet pédagogique du baromètre en élaborant des questions et des indicateurs qui doivent être compris par tous les citoyens. Ainsi, chaque question doit resté « fermée » de manière à ce que la réponse soit oui ou non ;
- Garder gratuit l'accès et l'usage du questionnaire aux acteurs locaux.

Concernant l'usage des données communales :

Nous nous engageons à ce que :

- Les élus soient mis au courant de la démarche avant que les associations locales ne les contactent ;
- La méthode de remplissage soit explicitée clairement aux associations locales et aux élus en distribuant le guide d'utilisation du Baromètre ;
- Les questionnaires de chaque commune soient remplis lors d'une rencontre physique conjointement par des représentants locaux associatifs ou citoyens et des élus de la commune dont le maire ou l'un de ses délégués ;
- La réunion pour remplir ce questionnaire soit valorisée comme un moment d'échange, de dialogue entre les citoyens et les élus ;
- Le baromètre soit le point de départ permettant d'impulser et d'instaurer l'échange et le dialogue sur le long terme entre élus, agents de la collectivité, membres associatifs et citoyens de la commune ;
- Informer la population locale de la réponse de la commune au baromètre ;
- Cette démarche engage une véritable dynamique de démocratie participative et de développement durable et solidaire.

Concernant la communication sur les résultats :

Nous nous engageons à :

- Utiliser, diffuser et communiquer les données recueillies dans un but pédagogique et éducatif pour tous ;
- Protéger ces données de l'utilisation à des fins personnelles, politiciennes, corporatistes ou commerciales ;
- Diffuser sur Internet les réponses détaillées des communes en utilisant le portail <http://www.barometredudeveloppementdurable.org>
- Utiliser la charte graphique en annexe pour la représentation des données ;
- Développer des outils de représentation des données utilisables par toutes les plate-formes associatives engagées dans la démarche ;
- Faire vivre le site en organisant régulièrement des campagnes pour recueillir de nouvelles données ;
- Développer des outils collaboratifs pouvant être utilisés par toutes les plate-formes associatives engagées dans la démarche ;

Le respect de cette charte est la condition première de toute convention établie avec Cohérence pour s'engager dans la démarche du baromètre du développement durable. Cette charte pourra évoluer sous le contrôle de Cohérence et des associations ou partenaires, engagés par convention dans la démarche du baromètre du développement durable.

Ces associations ou partenaires se réuniront au moins une fois par an pour un bilan global du baromètre afin d'évaluer la pertinence de l'outil, d'en améliorer la qualité et la portée, de veiller au respect de la charte et d'en faire évoluer le contenu.

Pour l'association ou le collectif Pour Cohérence
.....

Le..... à..... Le..... à.....

Nom, Prénom, Fonction

Le Président

Signature

Signature